

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2012-06

Les Conseillers Municipaux, les employés municipaux, les membres du Centre Communal d'Action Sociale vous souhaitent une

**BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2013**

LE MOT DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2013 ; qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite sur les plans professionnel et personnel. Vous remarquerez sans doute que cette année je vous adresse nos vœux de bonne année fin décembre ; voici l'explication : j'écris ces lignes le 21 décembre, jour annoncé de la fin du monde ; deux possibilités : c'est vrai et alors je n'aurais pas manqué à mes devoirs, même si personne ne le saura, c'est faux et vous aurez le plaisir de les recevoir, pour la première et j'espère la dernière fois, avant la fin de l'année.

Les inquiétudes concernant la situation financière des collectivités territoriales, la situation économique et sociale de notre pays sont encore malheureusement d'actualité. Les valeurs de solidarité, de partage et de respect de la différence sont aujourd'hui plus que jamais indispensables dans cette période de grandes difficultés.

Pour notre commune, l'année 2013 verra l'aboutissement des procédures de révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) et du zonage d'assainissement. Le programme d'investissement aura comme principal projet la réfection des toitures du groupe scolaire et, si les demandes de subvention sont acceptées, de celles de la mairie.

Tous ces projets seront réalisés sans augmentation des impôts directs locaux, inchangés depuis 2001.

Ce mandat va s'achever en mars 2014; s'il est encore un peu tôt pour en tirer le bilan, le moment est sans doute venu pour ceux qui souhaiteraient se mettre au service de l'intérêt général en s'engageant dans la gestion municipale, de commencer à mûrir leur projet.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

Michel MAZEYRAT

REUNION DU 21 DECEMBRE 2012

OBJET : DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Le Conseil Municipal a décidé de confier l'affermage du service public d'assainissement collectif à la société SEMERAP, pour une durée de 12 ans, aux conditions suivantes : part variable : 0,130 € / m³, forfait pluvial : 850 € HT/an.

APPROBATION DU PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT.

Le conseil municipal a approuvé le projet de zonage d'assainissement. Une enquête publique sera organisée début 2013 conjointement avec l'enquête relative au Plan Local d'Urbanisme.

OBJET : AIDE A L'ASSOCIATION « LES RESTAURANTS DU CŒUR ».

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une aide d'un montant de 200 euros sous la forme d'un bon d'achat.

OBJET : REFECTION DES TOITURES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX : GROUPE SCOLAIRE ET MAIRIE, DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX, PROGRAMMATION 2013.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'estimation prévisionnelle des travaux cités en objet, le plan de financement envisagé indiqué ci-dessous et de solliciter les subventions nécessaires à la réalisation du projet :

Plan de financement :

Coût total HT :	328 530,31 euros
TVA 19,6% :	60 506,61 euros
Coût TTC :	389 036,92 euros
Subvention Conseil Général du Puy-de-Dôme : 30% du HT :	98 559,09 euros
Dotation Equipement Territoires Ruraux : 30% du HT	98 559,09 euros
Fonds propres:	191 918,74 euros

OBJET : CREATION DE POSTE.

Le Conseil Municipal a décidé de créer à compter du 01 janvier 2013 un emploi d'adjoint technique territorial de première classe, permanent à temps non complet, (12/35^{ème}), en raison de la proposition d'avancement de grade de l'un de nos agents. Un emploi d'adjoint technique territorial de deuxième classe, permanent à temps non complet, (12/35^{ème}), sera supprimé.

OBJET : PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE PREVOYANCE DES AGENTS.

Le Conseil Municipal a décidé de participer financièrement à la protection sociale complémentaire prévoyance des agents à compter du 1^{ER} janvier 2013. La participation est fixée à 20 € pour un agent employé à temps complet et sera proratisée en fonction de la durée hebdomadaire de travail pour les temps partiels et les temps non complets.

.....*Le Conseil Municipal communique*.....

REVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS, (POS), en PLAN LOCAL D'URBANISME, (PLU), POINT SUR LA PROCEDURE.

Le dossier a été déposé à la préfecture le 24 octobre 2012. Les personnes publiques associées ont jusqu'au 24 janvier 2013 pour émettre un avis. L'enquête publique sera organisée en février ou mars 2013.

LOCATION APPARTEMENT ECOLE.

Un appartement, F3, situé au groupe scolaire sera à louer à compter du 1^{er} mars 2013. Renseignements à la mairie : 04 73 68 30 76.

SECRETARIAT DE MAIRIE.

Le secrétariat de mairie sera fermé le 31 décembre 2012.

Une permanence sera assurée pour les inscriptions sur les listes électorales de 10 H à 12 H.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES.

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique. »

Les listes électorales seront révisées du 1^{er} septembre au 31 décembre 2012.

Si vous n'avez pas encore effectué cette démarche, c'est le moment pour vous faire inscrire. Pour cela, vous devez remplir une des trois conditions prévues par le code électoral : - avoir son domicile sur la commune,

- y avoir une résidence,

- être contribuable depuis au moins cinq années consécutives.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une permanence sera tenue de 10 H à 12 H le lundi 31 décembre 2012 à la mairie.

REPAS DE NOËL DES « ANCIENS ».

Le repas des « anciens », habitants de Bort l'Etang âgés d'au moins 60 ans en 2013, aura lieu le **DIMANCHE 13 JANVIER 2013 à 12 heures, à la salle des fêtes.**

Les invitations seront distribuées avant Noël.

Merci aux éventuels « oubliés » de bien vouloir nous pardonner et de prendre contact avec la mairie : TEL : 04 73 68 30 76.

INFORMATIONS DIVERSES

CINEMA :

MERCREDI 2 JANVIER A 20 H 30 A LA SALLE DES FETES.

Dans la maison. Genre : Thriller

Avec Fabrice Luchini, Ernst Umhauer, Kristin Scott Thomas

CONCOURS DE BELOTE DE L'AMICALE LAÏQUE.

L'amicale laïque organise son concours de belote le **SAMEDI 12 JANVIER 2013 à 20 H 00 à la salle des fêtes.**

Un lot à chaque participant. **VENEZ NOMBREUX.**

AFFAIRE PIZZORNO : MESSAGE DE L'ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE CULHAT, ADEC.

« L'enquête publique s'est terminée jeudi 25 octobre, et on a pu constater une très forte mobilisation sur Culhat et les communes avoisinantes. **Cinq registres** complets d'arguments manuscrits de citoyens, d'associations ou d'élus, **trente-huit mille signatures** aux questions posées, **cent-deux courriers** et dossiers, et **de nombreuses délibérations** de collectivités locales (communes, communautés de communes, Conseil Général, SBA,...) ont été remis au Commissaire Enquêteur. Dans la semaine qui a suivi la clôture de l'enquête, le Commissaire a rencontré Pizzorno Environnement et leur a posé les questions soulevées lors de l'enquête. Le Groupe P.E. a ensuite eu deux semaines pour produire d'éventuelles observations.

Le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable sur la demande d'autorisation d'exploiter un centre de tri, recyclage et valorisation des déchets et une installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) situés sur la commune de Culhat. Nous sommes dans l'attente des décisions du préfet et du tribunal administratif de Lyon. Rien n'est encore gagné, mais cette mobilisation est exceptionnelle par son ampleur.

L'ADECulhat et les élus tiennent à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées.

Bonnes fêtes de fin d'année